

[Communiqué de presse – 20.07.2020]

PATRIMOINES ET QUARTIERS ANCIENS : LEVIERS DE LA RELANCE

Afin d'accompagner le Plan de Relance initié par le Gouvernement, Sites & Cités remarquables de France propose un ensemble de mesures basées sur les patrimoines et les centres anciens destinées à soutenir cet effort national. Ces orientations s'appuient sur quatre grands domaines d'interventions :

Le premier est l'urbanisme patrimonial, exigeant, favorisant la centralité et refusant l'étalement urbain et l'artificialisation des sols. Sites & Cités préconise donc :

- La mise en place de politiques publiques au service de la reconquête des quartiers anciens ;
- Le positionnement du patrimoine et de la culture au cœur des programmes et des documents de planification ;
- Le développement des Sites patrimoniaux remarquables pour constituer un fonds spécifique commun à différents ministères et grands partenaires ;
- La restriction des zones constructibles au profit d'une reconquête des tissus existants et d'une politique active de réduction des zones artificialisées.

Le deuxième développe une nouvelle économie, respectueuse de la transition énergétique, créatrice d'emplois qualifiés, favorisant les filières courtes et le commerce de proximité.

Aussi, Sites & Cités demande :

- La création d'une politique innovante pour les quartiers anciens et l'efficacité énergétique ;
- La relance des emplois par la requalification du bâti existant ;
- Le développement des filières courtes et des matériaux biosourcés pour une économie locale et durable ;
- Le soutien et la réadaptation de l'économie et le commerce des cœurs de villes.



[Communiqué de presse – 20.07.2020]

Le troisième promeut un tourisme durable, rassemblant une grande diversité d'acteurs, valorisant les richesses locales et non délocalisables. Sites & Cités propose donc de faire des patrimoines à la fois un atout pour le tourisme durable et le tourisme de proximité, ainsi que des vecteurs de rayonnements international.

Enfin, le dernier repose sur les patrimoines, facteurs et créateurs de lien social, de développement culturel, de partage des savoirs et qui doivent s'inscrire dans les grands objectifs de participation citoyenne. Sites & Cités appelle à faire des centres et des quartiers anciens des lieux de vivre-ensemble en y favorisant le lien social, puis, sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux et des citoyens à leurs patrimoines.

Sites & Cités réaffirme ainsi la valeur transversale des patrimoines et des centres anciens, véritables leviers pour une relance durable de la France.

/ Plus d'informations :

Téléchargez la note complète avec les propositions de Sites & Cités (11 pages) : <https://www.sites-cites.fr/wp-content/uploads/2020/07/NOTE-PATRIMOINES-ET-RELANCE.pdf>

Téléchargez uniquement les propositions (4 pages) : <https://www.sites-cites.fr/wp-content/uploads/2020/07/PRINCIPALES-PROPOSITIONS-PATRIMOINES-ET-RELANCE.pdf>

/ Contact :

Marylise ORTIZ, directrice de Sites & Cités

m.ortiz@sites-cites.fr

+33 (0)9 72 49 97 04

